

GRADIGNAN

Des bouteilles du XIX^e

PATRIMOINE La municipalité souhaite engager la rénovation des fours bouteilles de l'ancienne poterie. Un projet patrimonial qui enthousiasme l'association Terre d'art et d'argile

PATRICK FAURE
p.faure@sudouest.fr

Michel Labardin, le maire, a annoncé début janvier le projet de lancement d'une souscription pour la remise en état des fours bouteilles - construits en 1855 - de l'ancienne poterie. Une nouvelle réjouissance pour l'association Terre d'art et d'argile, installée depuis 2010 sur ce site, dans le quartier d'Ornon.

Des passionnés de céramique réunis autour d'Alain Denis, un ouvrier du livre à la retraite, et du président Jean-Marie Arquembourg, un amateur d'art. La remise en état des deux fours ne viserait pas leur réutilisation, mais bien plutôt la préservation d'un patrimoine historique.

L'association organise ici en permanence des stages de formation accueillant tous les publics. Elle propose aussi, chaque année, une exposition des réalisations de ses adhérents (les oeuvriers) plus, l'été, la présentation d'œuvres d'un artiste de renommée internationale. Du vendredi 31 mars au dimanche 2 avril, Terre d'art et d'argile s'inscrita dans les Journées européennes des mé-

tiers d'art (JEMA) en exposant les travaux réalisés par ses ouvriers. Et à destination du grand public, des ateliers de tournage, de cuisson raku (méthode japonaise), de fonte de bronze et même de fabrication d'une jarre « à la corde ».

Un coût élevé

Reste que les travaux de remise en état s'annoncent d'un coût élevé. « Nous recevons moins de subventions publiques qu'il y a quelques années, mais le maire pense que c'est un bâtiment emblématique qui peut intéresser la population », explique Anne-Charlotte Riedel, directrice générale adjointe des services, en charge de ce dossier pour la Ville.

Cette souscription serait donc abondée par des donations. Sachant qu'une telle collecte de fonds n'est pas possible par l'entremise d'une association, il est nécessaire de transiter par une collectivité, laquelle doit, quant à elle, s'en remettre à la Fondation du patrimoine, qui collectera pour la Ville. Toutefois, pas avant que ne soit accordé le permis de construire - en fait de rénovation -, lequel devra être validé par l'architecte des Bâtiments de France.



C. Denis, A. Denis, C. Morin, D. Vignolles, J.-M. Arquembourg (de g. à dr.), les membres du bureau, devant un four bouteille. PH. P.F.

CORRESPONDANTS**Talence, Gradignan**

Patricia Delage,
patricia-delage@hotmail.fr
06 80 42 19 98.

Villenave-d'Ornon

David Dogat,
david.sudouest@gmail.com
06 66 47 27 98.

Le Bouscat

Pierre Pech,
pierre.pech33@wanadoo.fr
06 15 56 21 17.

Bruges

Didier Lafargue
didier.lafargue@hotmail.fr
06 82 92 75 08.

Canéjan

Pascal Levi
pascal.canejan@free.fr
06 13 50 56 14.

Saint-Aubin-de-Médoc

Caroline Renard,
renardsudouest@gmail.com
06 45 80 67 01.

Eysines

Michel David,
michel.david144@orange.fr
06 09 20 41 60.

Pessac

Michel Soulé-Limendoux,
michelgoetz33@gmail.com
06 33 43 03 46.

Cestas et Pessac rocade

Martine Saura, 05 56 07 65 52.
amsaura@sfr.fr